

Époque romaine = Römische Zeit

Autor(en): **Menoud, Serge / Schwab, Hanni / Boisaubert, Jean-Luc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht**

Band (Jahr): - **(1984)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-388926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉPOQUE ROMAINE

0-400

Les découvertes de l'époque romaine ont encore été assez nombreuses en 1984. Plusieurs sites ont été repérés lors de travaux de terrassement, d'autres à l'occasion d'une prospection systématique.

Dans la gravière du Villaret à La Roche, une nécropole romaine à incinération a été repérée. Sur la villa romaine des Râpettes, à Marly, les bains, avec un bassin à eau froide remarquablement bien conservé, ont été explorés avec soin. Les fouilles systématiques ont également été poursuivies en 1984 dans le vicus de Marsens/En Barras. Les sondages, dans le cadre de la restauration de l'église de Chiètres, ont également démontré que l'église avait été construite sur les ruines d'un bâtiment romain important.

Autavaux (Broye)

Le Poyet

CN 1184, 557 340/189 960

Lors de la construction d'un chemin de dévestiture, plusieurs fragments de tuiles à rebords furent repérés en bordure gauche de la route reliant Estavayer-le-Lac à Grandcour. Une rapide prospection aux alentours permit de déterminer que ces vestiges provenaient du versant sud-ouest d'une butte peu marquée située à environ 60 m au nord. Peut-être sommes-nous là en présence de l'établissement romain mentionné par Peissard en 1925 et dont l'emplacement n'était plus connu des archéologues.

S. M.

Avry-devant-Pont (Gruyère)

Au Pavillon

CN 1205, 574 332 / 170 690

Au cours du printemps 1984, le lac de la Gruyère avait atteint un niveau extrêmement bas, de sorte qu'une grande partie des rives immergées furent dégagées.

MM. Philippe Schaller, étudiant, et François Emmenegger, photographe, à Bulle, signalèrent au Ser-

RÖMISCHE ZEIT

0-400

Die Entdeckungen römerzeitlicher Besiedlung waren auch 1984 ziemlich zahlreich. Mehrere Fundstellen wurden bei Erdverschiebungen aufgedeckt, weitere wurden bei systematischer Begehung des Geländes erkannt. In der Kiesgrube Villaret bei La Roche wurde eine römische Nekropole mit Brandgräbern erfasst.

In der römischen Villa «les Râpettes» in Marly wurden die Bäder mit einem bemerkenswert gut erhaltenen Kaltwasserbassin sorgfältig untersucht. Die systematischen Ausgrabungen im gallorömischen Vicus «en Barras» bei Marsens wurden weitergeführt. Die Sondierungen im Rahmen der Sanierung der Kirche in Kerzers haben gezeigt, dass diese auf den Ruinen eines bedeutenden römerzeitlichen Gebäudes errichtet worden war.



Fig. 38 Avry-devant-Pont. Détail du pont romain

vice archéologique la découverte d'un grand nombre de tuiles à rebords et de poteries rouges et grises, dont une avec décor à roulette, dispersées sur un léger replat en-dessous du Vignier, à l'est du village d'Avry-devant-Pont. A environ 200 m plus à l'ouest de l'emplacement de la concentration des



Fig. 39 Avry-devant-Pont. Vue d'ensemble du pont romain

tuiles attestant la présence d'un établissement romain, un petit pont en pierre soigneusement construit (fig. 38, 39) franchissait le ruisseau de la Cro-tannaz qui, avant la création du lac artificiel, descendait des Hauts d'Avry pour se jeter dans la Sarine un peu plus au sud. Ce petit pont serait-il en rapport direct avec l'établissement romain nouvellement découvert? On pourrait l'admettre, vu sa grande ressemblance avec un petit pont romain appartenant à la route romaine qui traversait le col de la Bernina, mais seules des explorations systématiques permettront de répondre à cette question.

Le pont appartenait à une ancienne route qui reliait l'important vicus romain de Riaz/Marsens aux établissements romains de Pont-la-Ville, la Mallamolière et Bertigny, en traversant la Sarine à l'emplacement du Pont de Thusy, actuellement noyé dans le lac de la Gruyère.

H. S.

Corjolens (Sarine)

Chanavaraux

CN 1185, 569 870/182 555

Un fragment de bord d'un gobelet ovoïde à revêtement argileux, à col court et à lèvre éversée de section triangulaire (décor oculé: 150–250 apr.J.-C.) fig. 40), ainsi qu'une petite scorie ont été découverts au même endroit que les deux éclats de silex mentionnés sous l'époque mésolithique. D'autres

scories et un second tesson (céramique commune à pâte orange) ont été ramassés dans le même champ, 70 m plus à l'ouest.

J.-L. B./S. M.

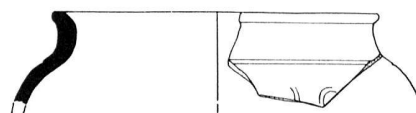


Fig. 40 *Corjolens*. Bord d'un gobelet à revêtement argileux (1 : 2)

Givisiez (Sarine)

Beauséjour/Rue des Grives

CN 1185, 576 500/184 300

La surveillance de travaux d'excavation permet de repérer quelques vestiges romains épars. Il s'agit essentiellement de fragments de tuiles à rebords fortement roulés, enfouis dans l'humus, pouvant provenir d'éventuels ruraux romains en relation avec la villa principale qui se trouve 250 m plus au sud. Aucune couche archéologique n'a été observée.

C'est dans le profil nord d'une excavation destinée à recevoir les fondations d'une villa familiale que l'on remarqua, à 30 cm de profondeur, une bande horizontale de largeur variable (30 cm en moyenne), caractérisée par une coloration légèrement noirâtre due à la présence de particules de charbon de bois.

Dans le profil ouest de cette même excavation, une fosse dont la base se trouvait à 100 cm de profondeur, était nettement marquée par une fine couche charbonneuse. Dans le remplissage, on ne trouva que deux petites scories, deux bouts de fer rouillé, plusieurs fragments de tuile ou de brique, ainsi qu'une grosse pierre sans doute jetée brûlante dans la fosse et aussitôt recouverte de terre (traces de rubéfaction tout autour de la pierre). Le fond de la fosse était tapissé de charbons et la couche rubéfiée située juste en-dessous de ceux-ci indiquait qu'un feu avait été allumé sur place. Ces traces d'occupation humaine pourraient être en rapport avec la villa romaine toute proche.

S. M.

Kerzers (See)

Kirche St. Martin

LK 1165, 581 559/202 831

Zahlreiche Keramikscherben, die während der Ausgrabung im Bereich der Kirche von Kerzers in den Jahren 1983–84 entdeckt wurden, lassen sich in die Römerzeit datieren. Die Keramik aus dieser Epoche ist von unterschiedlicher Qualität. Man findet darunter Gebrauchskeramik, sehr kleine Fragmente ausgezeichneter Sigillata und Scherben aus orangem Ton mit oder ohne Überzug. Aus der Sondierung Schiff Nord (Abb. 41) sei noch die Entdeckung von Fragmenten einer Amphore (Abb. 42a) und zweier Scherben einer Reibschüssel (Abb. 42b) erwähnt. Die aus dem 1.–3. Jh. stammenden Scherben römischer Keramik wurden in den Einfüllungen der Gräber gefunden, die den vormittelalterlichen Horizont fast vollständig zerstört hatten. Nur einige Scherben lagen in situ in einer Schicht nördlich des Schiffes. Ebenfalls in der Grube eines neuzeitlichen Grabes wurde eine prächtige, vollständig erhaltene

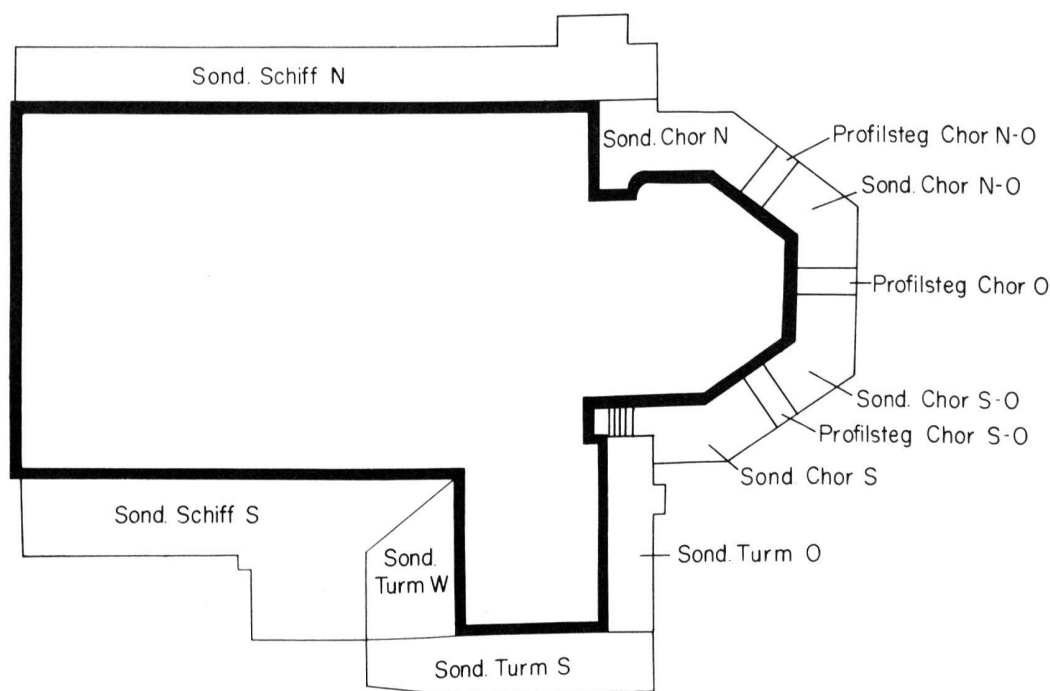


Abb. 41 Kerzers. Übersicht über die verschiedenen Sondierungen

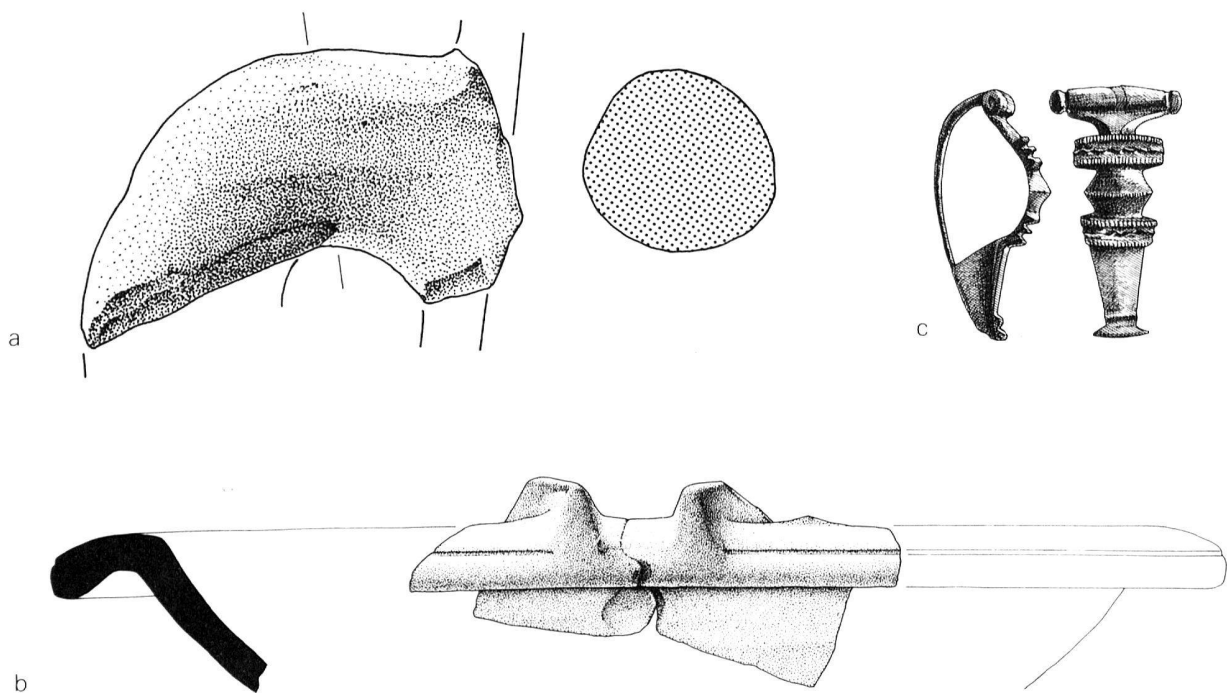


Abb. 42 Kerzers. a) Henkelfragment einer Amphore (1 : 2), b) Fragment einer Reibschüssel (1 : 2), c) Bronzefibel (1 : 1)

römische Bronzefibel geborgen (Abb. 42c). Man kann sie in den Ausgang des 1. oder den Anfang des 2. Jh. datieren.

Dass sich ein römischer Siedlungshorizont unter der heutigen Kirche befinden muss, bezeugen auch Fragmente geschliffener Kalksteinplatten, einige Mosaiksteinchen aus blauer, grüner und roter Glaspaste (4. Jh.) und mehrere Fragmente einer Wandmalerei aus dem 1. Jahrhundert (pompejanische Fresken), die in der Sondierung Chor Nord lagen, und Fresken aus dem 3. Jh. in der Sondierung Schiff Nord. Die pompejanischen Freskenfragmente sind von roter Farbe, wobei auf einigen hellblaue Zonen vorhanden sind. Auf den Fresken aus dem 3. Jh. sind noch Spuren von einer ockerfarbenen und blauen Fläche erkennbar. Auf einem grösseren Fragment ist der Gipsüberzug mit einer rostbraunen und einer rosafarbenen Fläche überzogen, die durch einen weissen Streifen voneinander getrennt sind. Erwähnt sei auch die Entdeckung mehrerer Glasfragmente, die noch nicht bestimmt wurden.

Während der Ausgrabung wurden ausserdem zahlreiche römische Bauelemente geborgen wie Leistenziegel und zugeschnittene Tuffsteinblöcke oder behauene Kalksteinquader, die im Mauerwerk und vor allem als Eckbasen der Kirche Verwendung fanden.

Es sei noch darauf hingewiesen, dass die Mehrheit des römischen Fundgutes in den im Norden der Kirche gelegenen Sektoren gefunden wurde.

S. M.

Lully (Broye)

Sur le Bugnonet

CN 1184, 554 950/187 350

Avec les tessons de l'âge du Bronze découverts à cet endroit, Bertrand Dubuis ramassa un fragment d'anse d'une cruche romaine, deux petits fragments de céramique commune de l'époque romaine, deux bouts de verre dont un bord et deux fragments de récipients en pierre ollaire qui attestent la présence romaine à cet endroit.

S. M.

Marly (Sarine)

La Crausaz

CN 1205, 579 040/179 900–579 040/179 700

M. Dominique Brülhart, instituteur à Marly, nous signale la présence d'un tronçon de route pavée



Fig. 43 Marly. Bains. Les deux bassins



Fig. 44 Marly. Les pilettes de l'hypocauste

situé à l'orée de la forêt des Noutes. Il s'agit vraisemblablement d'un reste de la voie romaine qui reliait Marly au Mouret en passant par Villarsel-s-Marly. Dans le prolongement nord du pavage, en dehors de la forêt, on distingue nettement la grande rampe aménagée pour adoucir la déclivité du terrain.

S. M.

Marly (Sarine)

Les Râpettes

CN 1205, 579 380/180 370

Les fouilles organisées en 1984 sur la villa des Râpettes ont permis de mettre au jour l'aile nord du bâtiment menacée par la construction d'une villa familiale. Les vestiges fort bien conservés des bains chauffés (fig. 43, 44) ont été mis au jour et il a été possible de déterminer que la villa a été construite au I^{er} siècle et détruite au III^e siècle.

Un rapport détaillé paraîtra ultérieurement.

S. M.

Marsens (Gruyère)
En Barras
CN 1225, 571 300/166 650

La seconde étape du programme de sauvetage concernant le site archéologique de Marsens/En Barras, à proximité immédiate du sanctuaire gallo-romain de Riaz/Tronche-Bélon, s'est déroulée du 18 juin au 28 décembre 1984 (fig. 45). Ces investigations avaient pour objet la détermination des limites occidentales du « vicus », le dégagement des structures repérées lors de la campagne précédente, notamment des bains signalés par l'abbé Jean Gremaud au siècle passé, et la recherche de témoins éventuels d'une occupation antérieure (une urne cinéraire du Bronze final était apparue dans les sondages préliminaires de 1981). Les informations recueillies devaient permettre d'obtenir une interprétation globale pour le secteur d'intervention limité à l'est par une route moderne.

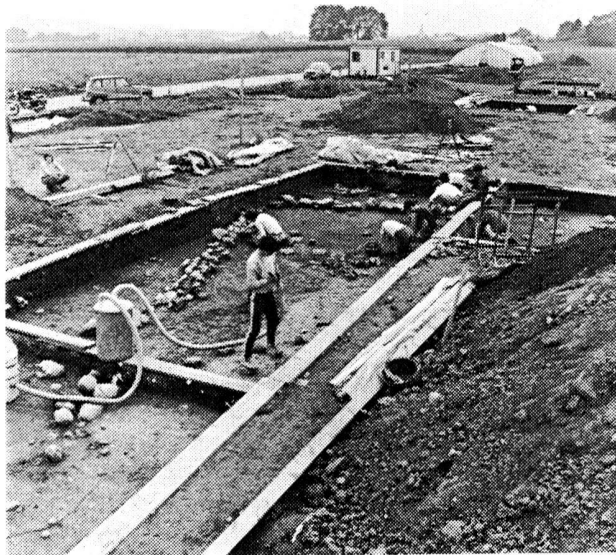


Fig. 45 Marsens. Vue générale du chantier

La difficulté de la recherche sur le terrain résidait principalement dans le fait que les constructeurs antiques avaient fait usage presque exclusivement de matériaux « traditionnels », à savoir la terre crue (pisé) ou le bois, voire les deux utilisés conjointement (torchis). Or ces matériaux présentent l'inconvénient pour l'archéologie de ne laisser que peu de traces et, partant, d'être difficilement décelables, notamment en terrains acides. Aussi la ténuité des vestiges, lorsqu'ils subsistent, requiert une extrême attention de la part des fouilleurs qui sont parfois contraints de recourir à la pratique de la fouille « fine » sur de grandes surfaces pour tenter de les repérer. Le cas de Marsens a le mérite de rappeler que, si les bâtiments importants de l'empire ont été construits



Fig. 46 Marsens. Solin de pierres sèches

en « dur », c'est-à-dire en pierres appareillées liées au mortier, ou encore en briques, l'habitat rural est resté fidèle à ses techniques de constructions recourant en particulier à une large utilisation de la terre crue (argile), matériau peu onéreux, facilement disponible en grande quantité, présentant des qualités thermiques et phoniques exceptionnelles et de plus résistant au feu (des tentatives de réactualisation de ce matériau sont d'ailleurs un peu partout en cours aujourd'hui).

A l'issue de la campagne de fouille, une dizaine de bâtiments faisant appel à ces techniques avaient été répertoriés. Tous dessinaient au sol un plan orthogonal dont la superficie variait fortement d'un

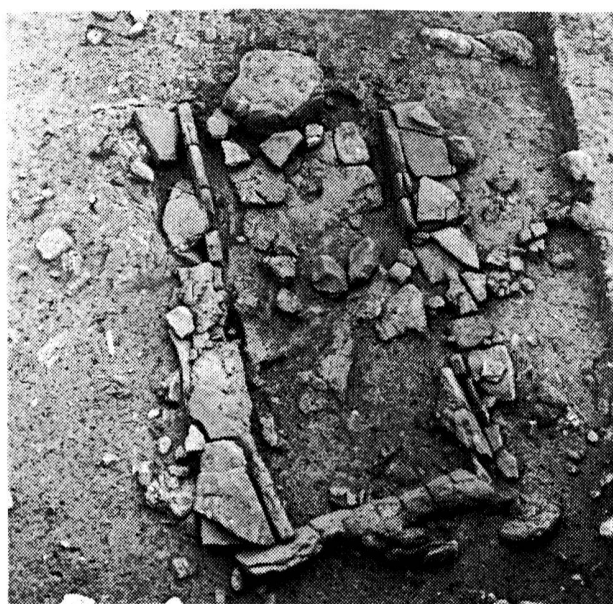


Fig. 47 Marsens. Foyer 561

exemple à l'autre. Le plus grand édifice mesurait près de 18 m de long. Plusieurs modes d'élévations avaient été adoptés pour l'implantation des murs en terre: certains étaient fondés directement dans le terrain argileux, d'autres reposaient sur un solin de pierres sèches (fig. 46), d'autres encore reposaient sur des sablières de fondations en bois, calées à l'aide de pierres. Certaines structures renfermaient de grands foyers aménagés au moyen de matériaux divers (fig. 47), tels que des plaques de molasse, des tuiles ou encore des briques mises bout à bout. La plupart d'entre elles présentaient la particularité de s'organiser selon un axe, en l'occurrence un long fossé orienté nord-sud et recoupant le site en deux. Cela déterminait un alignement dont le pendant à l'est, par rapport à la tranchée, était constitué par une route au tracé quelque peu divergent.

Seul échappait à cet ordonnancement général un bâtiment maçonné (le seul découvert à ce jour sur le site) situé légèrement à l'écart sur une petite éminence naturelle. L'intervention du Service archéologique a révélé qu'il s'agissait effectivement des bains (fig. 48) mentionnés succinctement par l'abbé Gremaud dans une chronique de 1855 (J. Gremaud, «Origines fribourgeoises, Essai historique et archéologique», Mémorial de Fribourg 1855, p.335-6). Le dispositif de chauffage (hypocauste) était encore partiellement conservé. Les fouilleurs ont pu constater que le bassin d'eau froide avait



Fig. 48 Marsens. Partie sud des bains avec son dispositif de chauffage



Fig. 49 Marsens. Orifice du puits 1, étayé par nos soins

connu des problèmes de rétention, ce qui avait nécessité des réfections à deux reprises.

La recherche s'est également attachée à poursuivre la fouille du puits 1 (fig. 49) dont le parement était appareillé à l'aide de gros galets liés à l'argile. Mais des raisons de sécurité (menaces d'effondrement) ont nécessité rapidement la suspension des travaux. Le matériel récolté, peu significatif au niveau atteint, datait des trois premiers siècles apr. J.-C.

L'ouverture d'un autre puits avait-elle été projetée à quelque 70 m de là? C'est du moins la question que l'on a pu se poser en découvrant une grande fosse d'un diamètre de 4 m environ. Le trou a par la suite été comblé avec des pierres ainsi qu'avec un peu de matériel.

L'intervention a permis de repérer une grande halde (dépôt de scories associées à de la terre de forge), témoignage d'une intense activité métallurgique. A ce jour, ce ne sont pas moins de 1,6 tonnes de scories qui ont été découvertes sur le site. L'analyse de ces résidus silicatés permettra de déterminer à quel type d'activité ils se rattachent.

La campagne s'est soldée par une impressionnante récolte de matériel archéologique, notamment céramique. Au nombre des découvertes intéressantes figurent un fragment de statuette en bronze (sans attribut malheureusement), des fibules, des monnaies, des perles en pâte de verre... Toutes ces découvertes fourniront de précieuses données sur les relations commerciales qu'entretenait le «vicus» avec les contrées voisines, relations qui dépassaient largement le contexte local puisque des pays tels que la péninsule ibérique, la Gaule, la Germanie et l'Italie sont concernés par ces échanges.

Nul doute donc que Marsens a joué un rôle important, autant comme étape de transit obligée au débouché des Alpes que comme place commerciale et culturelle (sanctuaire dédié à Mars Caturix). Il est prévu que les investigations reprennent dans les zones particulièrement menacées par l'agriculture. Aussi peut-on souhaiter qu'elles permettront de préciser davantage nos connaissances de ce site qui offre l'exemple rare, voire unique, d'un complexe archéologique gallo-romain quasiment intact et préservé des atteintes de constructions modernes.

P.-A. V.

Praroman (Sarine)

Russille

CN 1205, 580 240/177 600

Les travaux de lotissement réalisés au sud du village de Praroman ont permis la découverte d'un fragment de panse à pâte orangée et à dégraissant assez grossier, portant des traces de tournage sur la face interne. Plusieurs nodules de terre cuite (tuile ou brique) roulés, repérés à proximité, et la déclivité du terrain, relativement forte, font supposer la présence d'un établissement romain plus haut, vers le village.

S. M.

Ried bei Kerzers (See)

Erlimatten

LK 1165, 580 180/201 620

Bertrand Dubuis entdeckte auf einem Steinhaufen am Rande eines Feldes ein grosses Fragment eines Leistenziegels. Wahrscheinlich gehört dieses zum römischen Gebäude, das sich in der Nähe befindet, und von dem man bereits im letzten Jahrhundert Kenntnis hatte.

S. M.

La Roche (Gruyère)

Le Villaret

CN 1205, 576 000/170 970

C'est par hasard que le soussigné découvrit, en date du 6 août 1984, une tombe à incinération dans le profil sud d'une gravière située sur un plateau élevé, délimité au sud par un petit ruisseau et à l'ouest par le cours d'eau ayant pour nom « La Serbache ».

Ce ne sont pas, et de loin, les premières découvertes faites sur ce plateau. En 1856, on mentionne déjà la mise au jour de plusieurs « tombes antiques » lors de travaux de labours. Aucune précision n'est apportée quant au nombre, à l'orientation, au type

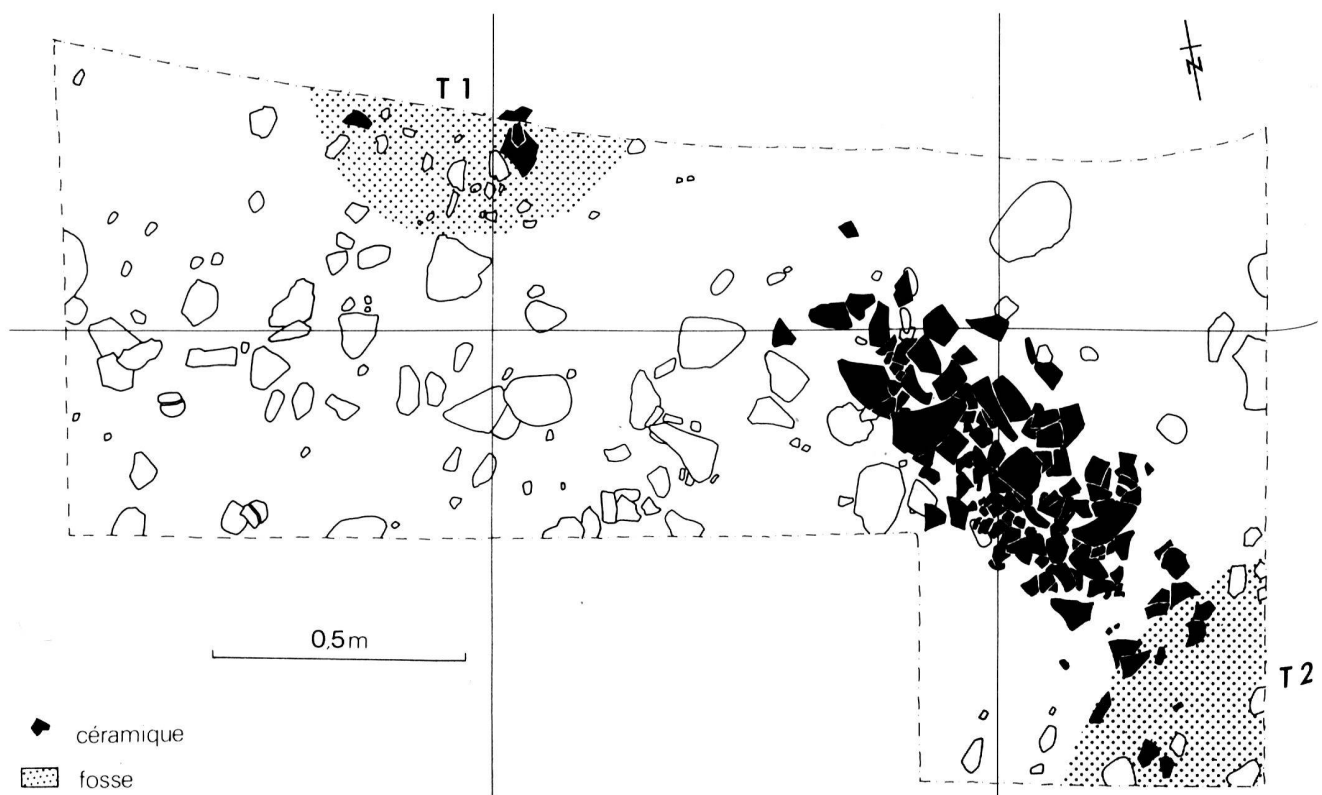


Fig. 50 La Roche. Tombes 1 et 2, décapage 5

de sépultures ou au mobilier éventuel accompagnant les squelettes.

En 1892, six autres tombes sont dégagées, dont trois sont soigneusement murées. L'une d'elles est accompagnée d'un scramasax et d'un couteau. Deux « poinçons en fer » (?) et des monnaies sont mis au jour par la même occasion.

Il semble bien que nous soyons ici en présence d'un cimetière du Haut Moyen Age faisant partie d'une série de nécropoles découvertes dans les environs (sur le territoire de la commune de Hauteville et dans une gravière située environ à 400 m au nord-est de celle nous concernant, commune de La Roche également).

D'autre part, nous apprenons de la bouche d'un paysan de la région, que des murs ont été repérés sur le plateau lors de petits travaux de drainage. Les habitants des environs considèrent ces murs comme étant les vestiges de l'ancien village détruit par les flammes. Le nom de lieu « Le Villaret » peut toutefois nous pousser à attribuer ces murs à la villa romaine qui devait sans doute se trouver en ces lieux.

La présence romaine sur le plateau est prouvée de façon indéniable par la découverte de la tombe à incinération fouillée entre le 7 et le 14 août 1984 et que nous décrivons succinctement ci-dessous.

Première tombe à incinération

La tombe ne se distinguait dans le profil que par une tache légèrement noirâtre, provoquée par la présence de charbons situés à environ 60 cm au-dessous du niveau du sol (fig. 51). Les limites supérieures de la fosse n'étaient pas visibles en profil et seuls quelques fragments d'os, de verre et de céramique brûlés permettaient de reconnaître la présence d'une tombe romaine.

Le profil nettoyé n'apprend rien quant aux dimensions supérieures de la fosse. Le contour de la base de la fosse apparaît, quant à lui, de façon assez claire. Les tessons et les particules de charbon sont répartis inégalement à l'intérieur de la fosse, tandis que les quelques os calcinés conservés sont concentrés au milieu.

Un petit sondage de 170 x 80 cm est entrepris afin de fouiller la partie conservée de la tombe menacée par l'écroulement du profil. L'entreprise est périlleuse car la fouille se situe au sommet d'une pente très raide plongeant vers le fond de la gravière.

Cinq décapages furent nécessaires afin d'atteindre le fond de la fosse.

Décapage 1

Absolument rien ne permet de délimiter les contours de la tombe et le matériel découvert est à attribuer à une époque récente.

Décapage 2

Les contours de la fosse ne sont toujours pas apparents. Quelques cailloux jonchent le décapage sur lequel un seul tesson romain est mis au jour.

Décapage 3

Seuls quelques pierres, un petit tesson romain et un clou rouillé caractérisent ce décapage qui ne nous apprend toujours rien sur les dimensions de la fosse. Nous nous trouvons maintenant à une profondeur de 20 cm.

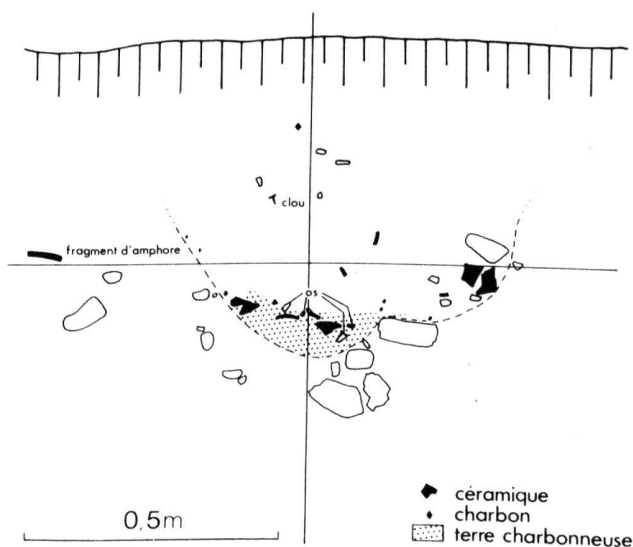


Fig. 51 La Roche. Profil de la tombe 1

Décapage 4

Si le contour de la fosse n'apparaît toujours pas, le décapage 4, situé à 40 cm de profondeur, est toutefois intéressant pour deux raisons :

- On y distingue pour la première fois une concentration comprenant un tesson romain, un fragment de verre fondu sous l'action de la chaleur, un clou rouillé et un petit tesson protohistorique. Ces objets se trouvent en bordure ouest du périmètre présumé de la fosse.
- Cinq autres tessons apparaissent dans la partie est du sondage, en dehors des limites supposées de la fosse. Il s'agit de tessons composés d'une pâte ocre avec un dégraissant moyen. Ils ont une épaisseur d'environ 15 mm et semblent provenir d'un seul récipient.

Décapage 5

Les limites de la fosse sont enfin perceptibles et nous pouvons constater que la tombe a été fortement détruite par les machines de chantier. Il n'en subsiste que le tiers sud et elle devait avoir un diamètre d'environ 70 cm, ceci à une profondeur de 50 cm. Ce diamètre diminue fortement et 10 cm plus bas, la base de la fosse est atteinte, faisant place à un sol constitué d'un mélange d'humus et de gravier.

La fosse creusée pour y déposer l'incinération avait donc un profil en «U» très ouvert. Le matériel funéraire a été placé en pleine terre, sans aménagement préalable, ce qui explique sa dispersion dans la fosse. Aucun dépôt n'a été pratiqué après la mise en terre des os calcinés. Les tessons et les fragments de verre accompagnant l'incinération ont été brûlés avec le mort et ceci rend la détermination du mobilier assez problématique. Cependant, la découverte d'un fragment d'une petite coupe en terre sigillée décorée d'une feuille d'eau, relativement bien conservé malgré les flammes, permet de dater la tombe dans la seconde moitié du premier siècle apr.J.-C.

Le décapage 5 livre également d'autres tessons à l'est du sondage (comme pour le décapage 4). Ce sont une quinzaine de tessons de même qualité qui sont mis au jour et ils semblent faire partie d'une amphore romaine.

Amphore romaine et deuxième tombe

Les tessons découverts en bordure est du sondage sur les décapages 4 et 5 faisant vraisemblablement partie d'une amphore romaine couchée sur un axe sud-est/nord-ouest, le sondage doit être élargi afin d'en dégager la totalité. Ce ne sont ainsi pas moins de 110 tessons environ qui ont été dégagés. Ils étaient groupés sur une petite surface de 120 x 40 cm (fig. 50). Parmi les tessons de l'amphore, il faut signaler la présence de plusieurs «intrus», fragments de céramique (dont un tesson protohistorique) ne faisant pas partie de l'amphore. Un fragment d'os brûlé gisait également parmi cet amas de céramique. La densité des tessons découverts est telle qu'il faut recourir à un décapage supplémentaire (décapage 6) pour en dégager la totalité. De cette façon, une quarantaine de nouveaux tessons apparaissent.

Les tessons gisent en général de façon désordonnée et il semble que l'amphore ait été mise en terre déjà cassée. De plus, elle n'est pas entière; un seul fragment d'anse, par exemple, a été découvert. Cette amphore est à mettre en relation avec une deuxième tombe à incinération située dans l'angle sud-est de l'élargissement. Les contours de cette nouvelle tombe sont relativement bien visibles sur le décapage 6 (terre légèrement noirâtre). Cependant, à ce niveau, aucun os calciné n'est observable. Seuls cinq tessons (dont deux font partie de l'am-

phore) reposent à l'intérieur de la fosse dont on ne distingue qu'une portion d'une longueur de 45 cm environ.

En vidant cette partie de fosse, nous trouvons, à 55 cm de profondeur, quelques menus fragments d'os brûlés et deux tessons. La base de la fosse se trouve à 62 cm de profondeur.

Le fait que des tessons de l'amphore se trouvent à l'intérieur de la fosse de la deuxième tombe à incinération et la présence, parmi les tessons de l'amphore, d'un bout d'os brûlé et de tessons appartenant à d'autres récipients sont des arguments qui nous poussent à affirmer que l'amphore constitue une partie du dépôt funéraire mis en terre en même temps que cette incinération qui doit être contemporaine de la première. Un fragment de céramique identique à celui trouvé dans la première tombe (sigillée) permet d'établir la contemporanéité des deux tombes.

Les fouilles sont arrêtées à ce stade, car il semble que l'on soit en présence d'une nécropole importante et les moyens engagés ne suffisent pas à fouiller une grande surface.

Conclusions

Le plateau de Le Villaret présente un intérêt évident et le potentiel archéologique qu'il contient encore est menacé par l'extension de la gravière. Une surveillance serrée des lieux s'impose et des sondages seront effectués dans les zones touchées par l'agrandissement de la gravière. Il nous sera ainsi possible de nous faire une idée des dimensions de la nécropole romaine du I^{er} siècle. Suivant les résultats de ces sondages, des fouilles systématiques devront être organisées.

S. M.

Rosé (Sarine)

Chavagny

CN 1205, 571 460/181 010

Une traînée caillouteuse longeant le bord d'un champ sur un axe ouest-est a été repérée au sud des marais de Rosé. Parmi les cailloux remontés par la charrue, on relève la présence d'un fragment de tuile à rebords. Il n'est pas impossible que l'on se trouve en présence d'un tronçon de voie romaine.

S. M.